



Course Club Fol'Car de Mayenne le 27 octobre 2024



N° Réservé Organisateur

A retourner avant le 18 octobre à minuit, à :
Accompagné de votre règlement

Écurie Océan Mayenne : Sandrine FORGET
23 rue du terras
53100 MAYENNE

1
1600cc

CLASSE

2
2000cc

Engagement à l'ordre de l'Écurie Océan Mayenne

		1 ^{er} PILOTE		2 ^{ème} PILOTE (facultatif)		VÉHICULE ENGAGÉ		
NOM						Marque		
Prénom						Type		
Licence	N°			N° :			Cylindrée Exact	
	Code A.S.A.			Code A.S.A. :			Passeport Technique	
	Titre de Participation			Titre de Participation			Transpondeur N°	
A.S.A.						<p style="color: red; border: 1px solid red; padding: 5px;">Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter toutes les conditions. Ils certifient l'exactitude des renseignements portés sur la demande d'engagement.</p>		
Écurie								
Adresse								
CP & Ville								
Téléphone mob & dom								N° Souhaité :
Adresse Mail						VISA TECHNIQUE		
ENGAGEMENT : 50€ PAR PILOTE								
Permis de Conduire ou Pièce d'Identité	N°			N°			Ci-joint la somme de	
	Délivré le			Délivré le			50€ par Pilote	
	A			A			Le paiement doit être joint avec l'engagement pour qu'il soit valide (2 chèques si TP) TP à l'ordre de l' ASA Maine Bretagne	
VISA ADMINISTRATIF	Signature				Signature			
							46 € Titre de Participation	
parution liste des engagés : https://rallycrossmayenne.e-monsite.com/		MODE DE RÈGLEMENT		Chèque joint :		Espèces :		